



PROTOCOLE D'ACCUEIL DU PUBLIC AU SEIN DU RAM GEORGE-SAND EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE COVID-19.

L'accueil proposé est ouvert dans un premier temps, aux parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, aux parents-employeurs et aux assistantes maternelles, sur des temps de rendez-vous individualisés afin d'assurer la mission d'information du RAM au public. Dans un second temps, le RAM accueillera les assistantes maternelles et les enfants dès lors que les temps d'accueil collectifs d'éveil rouvriront.

Ce protocole définit les conditions d'accueil qui préserveront la santé du public fréquentant le RAM et celle du personnel, dans le respect des mesures qui permettront de limiter le risque de transmission du virus Covid-19.

Les mesures d'hygiène préventives sont à respecter tout au long de l'accueil.

Les aménagements édictés dans ce document seront adaptés en lien avec l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations à venir.

LE CADRE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'objectif de ce protocole est d'organiser l'accueil du public au sein du RAM en ajustant le cadre d'accueil au contexte sanitaire actuel. Cet ajustement consiste à mettre en œuvre de nouvelles règles d'organisation et de fonctionnement afin de réduire les risques de propagation du virus. Les animateurs responsables du RAM sont garants de l'application et du respect de ce nouveau cadre d'accueil pour le bien-être sanitaire de chacun.

Informations générales

Le relais assistantes maternelles a été ouvert progressivement depuis le 8/06/2020.

Sa réouverture se fera dès **le lundi 22/06/2020** sur le même planning horaire comme indiqué sur le site de la Ville.

Le Relais Assistantes Maternelles priorise l'accompagnement des familles et des professionnels assistants maternels. Le public pourra être accueilli au RAM

Le RAM informe les familles sur les différents modes d'accueil et les accompagne pour l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) jusqu'à la fin de contrat. Il informe également les assistants maternels de toutes ces étapes, dans le respect de la convention collective du particulier-employeur.

Les Temps d'accueil collectif destinés aux enfants et aux assistants maternels restent fermés pour le moment.

Les animateurs du relais assistantes maternelles réfléchissent actuellement pour une **reprise des matinées d'éveil fin septembre 2020 de 9h à 10h45**. L'accueil continuera de se faire au préalable sur inscription et se fera **uniquement sur une séance**.

L'accueil continuera de se faire au préalable sur inscription et des groupes fixes d'assistantes maternelles et d'enfants seront constitués pour le dernier trimestre 2020 à renouveler si nécessaire. La capacité d'accueil au sein du RAM sera limitée entre **15 à 25 personnes maximum** (enfants et adultes confondus) en fonction des locaux et de l'agrément comme cela se pratiquait jusqu'à présent.

Ce protocole d'accueil sera expliqué oralement lors de l'accueil d'une famille ou d'une assistante maternelle. Celle-ci sera également informée préalablement par mail. Les assistantes maternelles accueillies au RAM devront s'engager à respecter ce protocole d'accueil. Tout professionnel refusant de le respecter ne pourra être accueilli au sein de la structure avec son ou les enfant(s) en accueil.

Le port du masque :

Les gouttelettes (sécrétions invisibles projetées lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux) sont la principale voie de transmission du virus.

Les masques chirurgicaux ont pour objectif de protéger des gouttelettes émises par autrui et d'éviter la projection de gouttelettes sur autrui.

Les règles d'utilisation sont strictes : le positionner correctement, ne pas le toucher, le changer toutes les 4h, se laver ou se désinfecter les mains lors de la pose et du retrait ; le jeter immédiatement après retrait.

Le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas.

- Le port du masque est obligatoire pour les adultes (parents et AM) lors des temps d'accueil collectif d'éveil au RAM. Le parent qui accompagne son enfant au relais doit être muni également d'un masque dès son arrivée.
- Il est fortement conseillé pour les rendez-vous d'information individuels.
- Pour les enfants de moins de 3 ans, le port du masque est à proscrire. Pour les enfants de 3 à 4 ans, le port du masque n'est pas recommandé.

I. L'arrivée des familles ou des assistants maternels

L'accueil des familles s'effectuera par la porte d'entrée principale du relais. La famille se présentera comme d'habitude par l'entrée du RAM. L'animatrice ou l'assistante maternelle viendra à leur rencontre pour accueillir leur enfant, il portera un masque ou une visière. Un lavage des mains par Solution Hydro-Alcoolique (SHA) sera proposé au parent ou à l'assistant maternel dès leur entrée dans le relais.

Les parents et les assistants maternels seront informés oralement des nouvelles modalités d'accueil. Ils pourront consulter le présent protocole d'accueil au sein du RAM. Il sera également téléchargeable sur le site de la Ville.

Dans le cas où deux familles ou assistantes maternelles arriveraient en même temps, elles devront respecter une distance d'1mètre minimum entre elles lors de leur attente et de leur déplacement.

➤ La prise en compte de la santé de l'enfant, de son parent et celui de l'assistant maternel

Les parents ou les assistants maternels doivent avoir vérifié la température de l'enfant et la leur avant leur venue. Ils doivent prévenir le personnel du RAM si l'enfant, eux-mêmes ou un de leur famille présentent des symptômes pouvant être liés au Covid-19. Si tel est le cas, la famille ou l'assistante maternelle ne sera pas accueillie.

Pendant l'accueil

L'objectif est de penser l'accueil de **10 à 15 enfants** avec **6 à 8 AM** en fonction des locaux afin de respecter la règle de distanciation sociale.

L'accueil se fera de 9h à 9h30 de façon échelonnée.

A. Le respect des gestes barrières

Des affiches seront disposées au sein des locaux du RAM.

1. Le port du masque

Le port du masque est obligatoire pour les adultes tout au long de l'accueil. Les animatrices pourront porter également une visière.

2. L'hygiène des mains

Les mains peuvent être contaminées à partir des sécrétions respiratoires ou par contact avec des surfaces contaminées.

En absence de nettoyage, le virus peut persister sur les mains et les objets mais le virus est très sensible au nettoyage des mains ou aux produits de désinfection. Aussi, il est recommandé de procéder à **une hygiène des mains régulière** :

- Soit **à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes**
- Soit **avec une solution hydro-alcoolique (S.H.A.)** s'il n'y a pas de point d'eau à proximité.

Le séchage minutieux des mains s'effectue avec des essuie-mains changés régulièrement ou des essuie-tout.

L'usage de SHA est possible en alternative au lavage des mains à l'eau courante et au savon. Néanmoins, le lavage des mains est à privilégier à l'utilisation des SHA.

Du gel hydro-alcoolique sera à disposition du public accueilli à l'entrée et au sein de l'espace de vie. L'hygiène des mains par friction avec une SHA doit être privilégiée sur des mains sèches, non souillées, non poudrées.

L'utilisation des SHA est formellement contre-indiquée chez les enfants.

Pour les adultes (dont les professionnels), se laver systématiquement les mains pendant trente secondes, les sécher avec du papier à usage unique (proscrire les sèche mains partagés ou réutilisables):

- à l'arrivée sur la structure,
- avant et après la pose d'un masque ;
- avant et après tout contact avec une personne ou une famille ;
- avant et après chaque change ;
- avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné ;
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- après s'être mouché, avoir toussé, éternué ;
- plusieurs fois par jour (au moins toutes les deux heures) notamment à l'occasion des changements d'activité.
- au départ de la structure.

Pour les enfants, autant que possible, le lavage des mains doit être pratiqué :

- à l'arrivée de l'enfant ;

- avant et après chaque change ou passage aux toilettes;
- plusieurs fois par jour (au moins toutes les deux heures) notamment à l'occasion des changements d'activité ou de souillures sur les mains ;
- avant le départ de l'enfant.

3. Le port de gants

Le port des gants est à éviter : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur. Le port prolongé de gants est également déconseillé car il y a une persistance longue du virus sur le plastique.

Sauf cas particulier (désinfection d'une surface souillée), le port des gants n'est donc pas recommandé. Il faut privilégier l'hygiène des mains.

4. Les mouchoirs en papier

L'utilisation de mouchoirs jetables est recommandée. Les mouchoirs souillés seront jetés après chaque usage, dans une poubelle munie d'un sac poubelle et d'un couvercle et vidée au minimum une fois par jour.

B. L'entretien des jeux-jouets et des surfaces

Les jeux/jouets

Les jouets en tissu ou peluches ont été retirés des espaces de jeux car seuls les jeux/jouets en plastique sont à privilégier en cette période sanitaire.

L'animatrice a aménagé des espaces de jeux et mis à disposition des bacs de jouets. En fin de séance, ces bacs seront ensuite isolés pour procéder au nettoyage et à la désinfection selon les normes en vigueur du protocole allégé, soit une fois par jour.

Dès qu'un objet sera souillé par des substances salivaires et nasales des enfants et dès lors que l'enfant n'en fera plus usage, il sera immédiatement isolé dans une bassine pour lavage et désinfection.

Le doudou et la tétine

Si l'enfant n'a pas besoin de son doudou et de sa tétine, il pourra, avec l'aide de l'assistant maternel les ranger le temps de l'accueil. Le cas échéant, il sera recommandé au professionnel de les ranger dès que possible et de procéder, au retour à son domicile:

- à un lavage en machine du doudou pendant 30 minutes à 60°C selon les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique. Les nouvelles recommandations du stade 3 du déconfinement préconisent un lavage au moins toutes les 48 heures.
- au nettoyage de la tétine avec du liquide vaisselle.

- **Les surfaces**

- Le matelas à langer sera désinfecté avec un produit virucide entre chaque change d'enfant.
- Dès qu'une surface sera souillée, l'animatrice mettra des gants pour procéder au nettoyage et à la désinfection.

C. Les déplacements internes dans les locaux du RAM

Les assistants maternels pourront se déplacer dans les espaces de jeux en veillant au principe de la distanciation sociale et une fois que l'animatrice aura procédé au nettoyage et à la désinfection des surfaces de l'espace concerné.

II. Le départ des assistants maternels

Afin d'éviter aux assistants maternels fréquentant le RAM d'être trop nombreux dans le hall d'entrée avec les enfants, le départ se fera de façon échelonnée entre 10h30 et 10h45, un par un afin d'éviter tout contact.

L'animatrice accompagnera chaque assistant maternel et enfant à la porte de sortie afin de veiller à ce que tout se passe bien et afin de gérer les va et vient et veiller à la sécurité du public accueilli. La porte d'entrée extérieure sera ouverte et refermée uniquement par l'animatrice du relais afin de limiter au maximum le contact avec la poignée de porte.

La recommandation suivante sera faite à chaque famille.

Signaler la contraction du virus

A la suite d'un accueil, il sera demandé aux AM et aux parents de se signaler auprès de l'animatrice du relais par mail (ram@montgeron.fr) ou par téléphone (01 69 52 08 22/01 69 52 29 95) dès lors qu'ils auraient connaissance d'avoir contracté le Covid-19 afin qu'une information soit transmise aux familles et aux animatrices ayant pu être en contact sur un temps d'accueil identifié.

De même, si une animatrice ou un membre de sa famille présente des symptômes du Covid-19, il est tenu d'en informer sa responsable qui préviendra rapidement les familles accueillies identifiées comme contacts.

Il sera alors préconisé à ces familles et aux animatrices de surveiller l'apparition de symptômes liés au Covid-19 et de signaler qu'elles ont été personnes-contacts auprès de leur médecin traitant.

L'entretien de la structure après un temps d'accueil

Le linge utilisé sera mis dans un sac en plastique fermé et enlevé au plus tôt par le service d'entretien de la ville pour être lavé à 60 °.

REMARQUE : selon les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique, un cycle en machine de 30 minutes à 60° serait de nature à détruire les virus.

Les animatrices procéderont au nettoyage du matériel et des jeux-jouets après chaque temps d'accueil. L'agent de la société extérieure d'entretien procédera à la désinfection quotidienne des sols, surfaces, interrupteurs, poignées de portes, poignées de fenêtres, sanitaires, distributeurs à savon, robinetterie, etc...

L'entretien sera effectué en utilisant des produits adaptés répondant à la norme NF 14476 (virucide), puis progressivement il sera réutilisé des produits désinfectants standards.

L'aération des espaces sera faite quotidiennement et régulièrement par l'animatrice du relais.

REMARQUE : La transmission du Covid-19 se fait essentiellement par les gouttelettes émises dans l'air par les personnes infectées, et le virus peut survivre jusqu'à 3 heures en phase aérosol. Or, une aération optimale permet de limiter le maintien et la diffusion de ces gouttelettes, notamment en asséchant l'air intérieur.

Ce protocole d'accueil est consultable au sein du RAM et téléchargeable sur le site de la Mairie, sur la page de présentation du RAM.